

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ville de Saint-Colomban | 75005 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Maxime Hénault, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Saint-Colomban pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 3 juin 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	29
Situation financière par organismes	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	43
Analyse des charges consolidées	55

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Ville de Saint-Colomban

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la VILLE DE SAINT-COLOMBAN (la « Ville ») incluant sa quote-part lui revenant dans le partenariat auquel elle participe (le « groupe »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Ville aurait dû procéder à la comptabilisation, aux 31 décembre 2024 et 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Ville, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier consolidé.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, tout comme nous l'avons fait pour les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que le groupe inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés

Catherine Millette

CATHERINE MILLETTE, CPA auditrice

AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.

Saint-Jérôme, le 3 juin 2025

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	18 479 420	18 749 409	17 923 165
Compensations tenant lieu de taxes	2	253 200	258 510	246 798
Quotes-parts	3			
Transferts	4	975 579	7 290 566	3 320 004
Services rendus	5	1 141 940	1 247 268	1 084 090
Imposition de droits	6	2 305 850	2 933 995	2 363 669
Amendes et pénalités	7	160 000	120 754	115 357
Revenus de placements de portefeuille	8	160 000	232 292	143 954
Autres revenus d'intérêts	9	286 420	375 565	326 819
Autres revenus	10	35 827	4 724 493	2 261 283
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	23 798 236	35 932 852	27 785 139
Charges				
Administration générale	14	3 814 150	3 658 594	3 403 403
Sécurité publique	15	4 187 790	4 423 092	3 926 809
Transport	16	5 976 360	8 504 993	7 646 429
Hygiène du milieu	17	2 340 240	2 877 147	2 775 213
Santé et bien-être	18	7 000	6 964	8 058
Aménagement, urbanisme et développement	19	903 610	931 261	944 284
Loisirs et culture	20	4 290 490	4 995 903	4 410 067
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	703 641	727 923	636 017
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	22 223 281	26 125 877	23 750 280
Excédent (déficit) lié aux activités				
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice	25	1 574 955	9 806 975	4 034 859
Solde déjà établi	26		60 017 484	55 982 625
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		60 017 484	55 982 625
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice				
	29		69 824 459	60 017 484

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	7 844 826	9 500 881
Débiteurs (note 5)	2	12 422 296	9 011 014
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	20 267 122	18 511 895
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	5 035 423	5 571 967
Revenus reportés (note 11)	12	5 361 614	4 289 259
Dette à long terme (note 12)	13	19 942 276	20 490 084
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	30 339 313	30 351 310
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(10 072 191)	(11 839 415)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	79 264 203	70 990 868
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	380 711	380 711
Stocks de fournitures	20	95 384	163 151
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	156 352	322 169
	23	79 896 650	71 856 899
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	69 824 459	60 017 484
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	69 824 459	60 017 484
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	69 824 459	60 017 484

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	1 574 955	9 806 975	4 034 859
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	12 023 763)	8 250 167)
Produit de cession	3		1 215	56 223
Amortissement	4		3 750 428	3 591 949
(Gain) perte sur cession	5		(1 215)	(55 158)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(8 273 335)	(4 657 153)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		67 767	(43 026)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		165 817	(2 484)
	13		233 584	(45 510)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	1 574 955	1 767 224	(667 804)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(11 839 415)	(11 171 611)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(11 839 415)	(11 171 611)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(10 072 191)	(11 839 415)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	9 806 975	4 034 859
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	3 750 428	3 591 949
Autres			
▪ (Gain) Perte sur cession	3.1	(1 215)	(55 158)
	4	13 556 188	7 571 650
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(3 411 282)	(1 643 360)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(536 544)	1 103 544
Revenus reportés	8	1 072 355	812 805
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	67 767	(43 026)
Autres actifs non financiers	12	165 817	(2 484)
	13	10 914 301	7 799 129
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (12 023 763)(8 250 167)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	1 215	56 223
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ())
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(12 022 548)	(8 193 944)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 ())
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 ())
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	6 393 907	1 748 494
Remboursement de la dette à long terme	25 (6 897 330)(2 164 653)
Variation nette des emprunts temporaires	26		(24 202)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(44 385)	53 681
Autres			
▪	28.1		
	29	(547 808)	(386 680)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(1 656 055)	(781 495)
Solde déjà établi	31	9 500 881	10 282 376
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	9 500 881	10 282 376
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	7 844 826	9 500 881

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité de Saint-Colomban a été constituée le 1er juillet 1855 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.C-27.1). Le 3 novembre 2010, à la suite du décret du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le nom de la Municipalité a été changé de la Municipalité de Saint-Colomban à Ville de Saint-Colomban. La Ville est dorénavant régie par la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c.C-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organisme présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant le partenariat auquel elle participe.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses consolidés du partenariat auquel elle participe, soit la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord. Cette consolidation se fait de façon proportionnelle. Les soldes interorganismes sont éliminés.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord pour l'exercice est de 12,64 % (2023 - 12,34 %), faisant varier le taux de participation cumulatif dans la situation financière de 11,12 % en début d'exercice à 11,18 % à la fin de l'exercice.

B) Comptabilité d'exercice

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations et les provisions à l'égard des poursuites et des salaires et avantages sociaux.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers consolidés. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers consolidés dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de la Ville sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels autres que les éléments incorporels achetés ne sont pas constatés dans les états financiers consolidés de la Ville.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

Infrastructures	10, 15, 20 et 40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	10, 15 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10, 15 et 20 ans

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur nette de réalisation.

F) Revenus

Taxes

Les taxes sont constatées lors du dépôt du rôle de perception initial à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ce rôle. Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées à partir de la date de prise d'effet des certificats émis par l'évaluateur.

Compensations tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes sont constatées lorsqu'une demande de paiement a été effectuée, sauf pour celles provenant du gouvernement du Québec et de ses entreprises où la constatation survient lorsque les sommes sont encaissées.

Transferts

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le cédant et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

Services rendus

Les services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Imposition de droits

Les revenus de licences et permis sont constatés au moment de la délivrance du permis au payeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date d'inscription du transfert par l'Officier de publicité foncière.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Amendes et pénalités

Les revenus liés à l'imposition d'amendes ou de pénalités sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever les sommes en cause. Lorsque les dispositions législatives ou réglementaires applicables prévoient un délai de contestation ou requièrent une réponse à l'accusation de la part de l'assigné, les revenus ne sont constatés que lorsque ces événements ont eu lieu.

Revenus de placements de portefeuille

Les revenus de placements de portefeuille sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les intérêts sur les dépôts en banque et les placements de portefeuille, s'il y a lieu.

Autres revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les revenus d'intérêts non associés aux dépôts en banque et aux placements de portefeuille, notamment sur les arriérés de taxes.

Autres revenus

Les revenus rattachés à la cession d'actifs sont comptabilisés comme revenus à la date de l'acte de transfert.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

S.O.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créiteurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer, et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Dette à long terme

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

De plus, la Ville a choisi de ne pas inclure dans les montants des versements estimatifs pour les prochains exercices présentés à la note 12, le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Adoption initiale - Chapitre SP 3400 - Revenus

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400 - Revenus, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3400, la Ville a analysé ses différentes sources de revenus pour déterminer celles qui sont issues d'opérations qui comportent des obligations de prestations (appelées « opérations avec contrepartie ») de celles issues d'opérations sans obligation de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Ville.

Adoption initiale - Chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par la Ville sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, elle identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque la Ville en obtient le contrôle.

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucun impact sur les résultats, ni sur la situation financière puisque la Ville ne détient pas de partenariats public-privé.

Adoption initiale - Note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences de la note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif.

Ce changement n'a entraîné aucun impact sur les états financiers consolidés de la Ville puisqu'elle ne détient pas d'éléments incorporels achetés.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	3 212 484	2 867 850
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	4 632 342	6 633 031
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	7 844 826	9 500 881
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	7 844 826	9 500 881
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	3 466 578	2 792 678
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	4 980 000	1 581 506

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	1 239 045	1 160 862
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	1 316	1 316
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	5 526 282	4 208 253
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	4 118 223	2 484 342
Organismes municipaux	13	93 858	236 169
Autres			
▪ Droits de mutation et autres	14.1	1 443 572	920 072
	15	12 422 296	9 011 014
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	3 620 676	2 556 981
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	3 620 676	2 556 981
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	21 769	21 769
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	3 632 273	2 339 509
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	889 423	953 423
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	1 004 586	915 321
	27	5 526 282	4 208 253

Note

La valeur comptable des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, les taxes et tenant lieu de taxes, les mutations, les subventions à recevoir et les amendes et pénalités, est d'un montant de 166 666 \$ (2023 - 169 352 \$).

Les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 2,10 % à 4,65 % et viennent à échéance de 2030 à 2044. Les encaissements relatifs à ces débiteurs au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025	-	230 335 \$
2026	-	236 323 \$
2027	-	241 914 \$
2028	-	248 052 \$
2029	-	254 372 \$
2030 et plus	-	2 409 682 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

6. Prêts

	2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28	
Prêts à un fonds d'investissement	29	
Autres		
▪	30.1	
	31	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	

Note**7. Placements de portefeuille**

	2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	35	
Autres placements	36	
	37	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39	

Note**8. Autres actifs financiers**

	2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	
Autres		
▪	41.1	
	42	

Note**9. Emprunts temporaires****Ville de Saint-Colomban**

La Ville dispose d'une marge de crédit non garantie, d'un montant autorisé de 3 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel, renouvelable annuellement.

Régie intermunicipale du Parc de la Rivière-du-Nord

La Régie dispose d'une marge de crédit bancaire de 150 000 \$. Ce crédit porte intérêt au taux préférentiel de 5,45 % (2023 - 7,2 %) et est renouvelable annuellement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	1 492 151	1 373 683
Salaires et avantages sociaux	44	1 286 688	1 181 723
Dépôts et retenues de garantie	45	1 663 197	2 453 572
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Taxes à la consommation, intérêts courus et provisions	47.1	593 387	562 989
	48	5 035 423	5 571 967

Note

La valeur comptable des crédoiteurs et autres charges à payer, excluant les taxes à la consommation à payer et les avantages sociaux à payer, est d'un montant de 4 790 713 \$ (2023 - 5 338 233 \$).

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	120 473	98 801
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Subventions diverses	54.1	312 100	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	1 380 923	1 470 620
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60	52 582	74 578
Fonds de redevances réglementaires	61	3 442 729	2 561 260
Autres			
▪ Revenus divers	62.1	954	169
▪ Quote-part	62.2	4 581	38 216
▪ Licences chiens	62.3	47 272	45 615
	63	5 361 614	4 289 259

Note

Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externe s'élèvent à 0 \$ (2023 - 80 840 \$) pour le règlement #3009 - contribution sur permis, à 21 996 \$ pour les protocoles (2023 - 28 747 \$) et à 179 144 \$ (2023 - 216 638 \$) pour le Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels. Les montants constatés à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent respectivement de 881 469 \$ (2023 - 677 197 \$), de 0 \$ (2023 - 0 \$) et de 89 447 \$ (2023 - 390 662 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les paiements de transfert comptabilisés à titre de revenus reportés totalisent 312 100 \$ (2023 - 0 \$). Ils sont constitués de sommes reçues des gouvernements ou d'organismes gouvernementaux dans le cadre de différents programmes de subvention se rapportant principalement au développement des transports actifs dans les périmètres urbains, au fonds de la sécurité routière et aux sentiers et sites de pratique d'activités physiques de plein air. Les montants des rentrées grevés d'affectations d'origine externe concernant les paiements de transferts s'élèvent à 312 100 \$ (2023 - 0 \$). Les sommes seront constatées à titre de revenus lorsque la Ville respectera les stipulations prévues aux ententes ou réalisera les travaux déterminés, selon des échéances établies. Les sommes constatées à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent à 0 \$ (2023 - 0 \$).

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,70	5,87	2038	2047	64	20 103 194	20 606 617
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	20 103 194	20 606 617
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(160 918)	(116 533)
					72	19 942 276	20 490 084

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		1 800 600			1 800 600
2026	74		1 653 525			1 653 525
2027	75		1 712 269			1 712 269
2028	76		1 704 800			1 704 800
2029	77		1 477 800			1 477 800
2030 et plus	78		11 754 200			11 754 200
	79		20 103 194			20 103 194
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	
	81		20 103 194			20 103 194

Note

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices n'incluent pas le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus. Les montants des refinancements par année sont les suivants :

2026	-	1 254 000 \$
2027	-	5 593 000 \$
2028	-	1 200 000 \$
2029	-	4 004 000 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	405 357
Autres régimes (REER et autres)	88	1 052
Régimes de retraite des élus municipaux	89	37 129
	90	443 538
		365 118
		1 281
		35 343
		401 742

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres	93.1	
▪	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97	() ()
Charge de désactualisation ¹	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

La direction n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation de ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la date des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	19 637 366	622 329		20 259 695
Eaux usées	102				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	60 240 858	6 946 390		67 187 248
Autres					
▪ Autres	104.1	10 916 552	420 684		11 337 236
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	7 691 373	1 005		7 692 378
Améliorations locatives	107	203 294			203 294
Véhicules	108	7 580 002	1 123 058	9 755	8 693 305
Ameublement et équipement de bureau	109	1 324 983	121		1 325 104
Machinerie, outillage et équipement divers	110	3 957 709	28 338	276	3 985 771
Terrains	111	2 145 813	552 571		2 698 384
Autres	112				
	113	113 697 950	9 694 496	10 031	123 382 415
Immobilisations en cours	114	1 428 734	2 329 267		3 758 001
	115	115 126 684	12 023 763	10 031	127 140 416
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	2 702 471	498 713		3 201 184
Eaux usées	117				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	27 698 464	1 850 245		29 548 709
Autres					
▪ Autres	119.1	4 005 045	508 031		4 513 076
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	2 753 376	191 089		2 944 465
Améliorations locatives	122	154 317	16 278		170 595
Véhicules	123	3 042 191	446 484	9 755	3 478 920
Ameublement et équipement de bureau	124	1 202 835	9 871		1 212 706
Machinerie, outillage et équipement divers	125	2 577 117	229 717	276	2 806 558
Autres	126				
	127	44 135 816	3 750 428	10 031	47 876 213
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	70 990 868			79 264 203
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	380 711	380 711
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134		
	135	380 711	380 711
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	380 711	380 711

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Assurances payées d'avances et divers	143.1	156 352	322 169
Autres			
▪	144.1		
	145	156 352	322 169

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu de contrats de déneigement, d'enlèvement des ordures et des matières recyclables, d'enfouissement des ordures et de triage des matières recyclables et de baux, la Ville s'est engagée jusqu'en 2028. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices totalisant 5 681 748 \$ sont les suivants :

2025	-	2 895 848 \$
2026	-	1 394 964 \$
2027	-	1 037 660 \$
2028	-	353 276 \$

De plus, la Ville a signé une entente en 2007 avec la Ville de Mirabel relativement à la fourniture de services de police à partir de mai 2008, pour une durée de dix (10) ans, renouvelable par période de cinq (5) ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le coût de cet engagement est basé sur les dépenses totales du service de police, calculé au prorata de la population et de la richesse foncière uniformisée respective des villes.

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

La Ville fait face à diverses poursuites et réclamations relativement au refus de signer une attestation de conformité à la réglementation municipale, ce qui a eu plusieurs répercussions, telles que le retardement d'un projet immobilier notamment, estimées à un montant total de 5 410 242 \$.

Ces poursuites sont actuellement à l'étude par les firmes d'avocats mandatées par la Ville. Au moment de la mise au point définitive des états financiers consolidés, il est impossible de prévoir l'issue de ces dossiers juridiques et les montants qu'elle pourrait être appelée à verser.

La direction de la Ville croit au bien-fondé de sa défense. Elle a toutefois comptabilisé une provision aux états financiers consolidés d'un montant de 292 500 \$ relativement à ces poursuites.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, dans les acquisitions d'immobilisations corporelles présentées dans les activités d'investissement, la Ville a acquis des immobilisations corporelles, au montant de 110 430 \$, présentées dans les créditeurs et charges à payer au 31 décembre 2024 (2023 - 271 699 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Au cours de l'exercice, dans les acquisitions d'immobilisations corporelles présentées dans les activités d'investissement, la Ville a reçu à titre gratuit des immobilisations corporelles qui ont été évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabilisées au montant de 4 670 694 \$ (2023 - 1 895 240 \$).

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par la Ville et du budget adopté par le partenariat auquel elle participe, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Ville est également présentée dans les informations sectorielles.

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs, autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre, se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	31 107 \$	72 225 \$
En souffrance		
moins de 3 mois	51 354 \$	29 557 \$
de 3 à 6 mois	28 755 \$	30 641 \$
de 7 à 12 mois	19 894 \$	- \$
plus de 12 mois	35 556 \$	36 929 \$
	166 666 \$	169 352 \$
Moins la provision pour créances douteuses	21 769 \$	21 769 \$
	<u>144 897 \$</u>	<u>147 583 \$</u>

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	21 769 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	- \$
Montants recouverts	- \$
Solde à la fin	21 769 \$

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

31 décembre 2024	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 127 516 \$	1 663 197 \$	- \$	- \$	4 790 713 \$
Dettes à long terme	1 800 600 \$	3 365 794 \$	3 182 600 \$	11 754 200 \$	20 103 194 \$
	<u>4 928 116 \$</u>	<u>5 028 991 \$</u>	<u>3 182 600 \$</u>	<u>11 754 200 \$</u>	<u>24 893 907 \$</u>

31 décembre 2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	2 884 661 \$	2 453 572 \$	- \$	- \$	5 338 233 \$
Dettes à long terme	1 914 874 \$	3 336 894 \$	3 260 849 \$	12 094 000 \$	20 606 617 \$
	<u>4 799 535 \$</u>	<u>5 790 466 \$</u>	<u>3 260 849 \$</u>	<u>12 094 000 \$</u>	<u>25 944 850 \$</u>

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont la dette à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les emprunts temporaires.

Considérant que la Ville comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Ville prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer l'excédent annuel lié aux activités de 2024 d'un montant de 78 290 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

27. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	17 923 165	18 479 420	18 749 409			18 749 409
Compensations tenant lieu de taxes	2	246 798	253 200	258 510			258 510
Quotes-parts	3					76 381	
Transferts	4	1 244 520	1 913 850	2 015 683		5 731	2 021 414
Services rendus	5	1 028 898	1 097 660	1 200 960		46 308	1 247 268
Imposition de droits	6	2 363 669	2 305 850	2 933 995			2 933 995
Amendes et pénalités	7	115 357	160 000	120 754			120 754
Revenus de placements de portefeuille	8	143 954	160 000	232 292			232 292
Autres revenus d'intérêts	9	326 819	286 420	375 565			375 565
Autres revenus	10	13 296	25 000	22 207		25 523	47 730
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	23 406 476	24 681 400	25 909 375		153 943	25 986 937
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14					358	
Transferts	15	2 069 433		5 269 152			5 269 152
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	1 895 240		4 670 694			4 670 694
Autres	18	297 478		6 069			6 069
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	4 262 151		9 945 915		358	9 945 915
	22	27 668 627	24 681 400	35 855 290		154 301	35 932 852
Charges							
Administration générale	23	3 340 473	3 814 150	3 601 509	57 085		3 658 594
Sécurité publique	24	3 683 279	4 187 790	4 148 939	274 153		4 423 092
Transport	25	5 504 933	5 976 360	6 296 663	2 208 330		8 504 993
Hygiène du milieu	26	2 219 105	2 340 240	2 290 208	586 939		2 877 147
Santé et bien-être	27	8 058	7 000	6 964			6 964
Aménagement, urbanisme et développement	28	932 682	903 610	919 659	11 602		931 261
Loisirs et culture	29	3 781 463	4 239 590	4 332 975	604 702	134 965	4 995 903
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	628 838	700 650	724 652		3 271	727 923
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	3 589 810	3 500 000	3 742 811 (3 742 811)		
	34	23 688 641	25 669 390	26 064 380		138 236	26 125 877
Excédent (déficit) lié aux activités	35	3 979 986	(987 990)	9 790 910		16 065	9 806 975

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) lié aux activités	1	3 979 986	(987 990)	9 790 910	9 806 975
Moins : revenus d'investissement	2	(4 262 151)	()	(9 945 915)	(9 945 915)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(282 165)	(987 990)	(155 005)	(138 940)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	3 589 810	3 500 000	3 742 811	3 750 428
Produit de cession	5	12 060		450	1 215
(Gain) perte sur cession	6	(12 060)		(450)	(1 215)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	3 589 810	3 500 000	3 742 811	3 750 428
Propriétés destinées à la vente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15				
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17	(2 005 213)	(1 897 000)	(1 788 495)	(1 805 918)
	18	(2 005 213)	(1 897 000)	(1 788 495)	(1 805 918)
Affectations					
Activités d'investissement	19	(148 470)	(128 530)	(11 953)	(7 370)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	117 657			
Excédent de fonctionnement affecté	21			48 875	53 907
Réserves financières et fonds réservés	22	(451 764)	(486 480)	(607 172)	(607 172)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(482 577)	(615 010)	(546 344)	(545 895)
	26	1 102 020	987 990	1 407 972	1 398 615
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	819 855		1 252 967	1 259 675

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Réalizations 2024		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	4 262 151	9 945 915	358	9 945 915
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (467 276)(594 774)()	(594 774)
Sécurité publique	3 (305 298)(1 149 826)()	(1 149 826)
Transport	4 (6 180 645)(8 921 492)()	(8 921 492)
Hygiène du milieu	5 (211 810)(659 825)()	(659 825)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 ())))
Loisirs et culture	8 (1 078 609)(692 906)(4 941)(697 846)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (8 243 638)(12 018 823)(4 941)(12 023 763)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ())))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 ())))
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	563 094	238 800		238 800
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	148 470	(11 953)	4 583	(7 370)
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	516 561	708 595		708 595
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18	484 247	239 742		239 742
	19	1 149 278	936 384	4 583	940 967
	20	(6 531 266)	(10 843 639)	(358)	(10 843 996)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(2 269 115)	(897 724)		(898 081)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023		2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	9 499 895	7 829 014	15 812	7 844 826
Débiteurs (note 5)	2	8 960 705	12 411 084	11 212	12 422 296
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	18 460 600	20 240 098	27 024	20 267 122
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	5 560 584	5 020 954	14 469	5 035 423
Revenus reportés (note 11)	12	4 250 875	5 356 079	5 535	5 361 614
Dettes à long terme (note 12)	13	20 399 467	19 869 082	73 194	19 942 276
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15				
	16	30 210 926	30 246 115	93 198	30 339 313
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(11 750 326)	(10 006 017)	(66 174)	(10 072 191)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	70 499 249	78 775 259	482 369	79 264 203
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	380 711	380 711		380 711
Stocks de fournitures	20	162 161	94 281	1 103	95 384
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	315 642	154 113	2 239	156 352
	23	71 357 763	79 404 364	485 711	79 896 650
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	6 270 499	6 459 527	10 362	6 470 247
Excédent de fonctionnement affecté	25	470 100	776 569		776 569
Réserves financières et fonds réservés	26	2 322 578	2 690 009		2 690 009
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	()	()	()	()
Financement des investissements en cours	28	(2 376 680)	(3 274 404)		(3 274 762)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	52 920 940	62 746 646	409 175	63 162 396
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	59 607 437	69 398 347	419 537	69 824 459
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	7 466 850	7 402 214	7 464 578	6 726 801
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	1 755 030	1 694 259	1 703 295	1 475 689
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	11 328 270	11 548 253	11 604 201	10 606 113
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	617 650	633 180	635 405	549 388
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	83 000	91 472	92 518	86 629
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	918 590	952 191	875 452	713 711
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18				
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	3 500 000	3 742 811	3 750 428	3 591 949
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪	21.1				
	22	25 669 390	26 064 380	26 125 877	23 750 280

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	6 470 247	6 274 511
Excédent de fonctionnement affecté	2	776 569	475 132
Réserves financières et fonds réservés	3	2 690 009	2 322 578
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ())
Financement des investissements en cours	5	(3 274 762)	(2 376 680)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	63 162 396	53 321 943
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	69 824 459	60 017 484
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	6 459 527	6 270 499
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	10 720	4 012
	11	6 470 247	6 274 511
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Réseau routier	12.1	283 569	283 569
▪ budget	12.2	493 000	150 000
▪ Refonte du site web	12.3		36 531
	13	776 569	470 100
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Budget d'investissement et restauration de la pulperie	14.1		5 032
	15		5 032
	16	776 569	475 132

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Amélioration réseau aqueduc et Fonds vert	17.1 455 275	358 005
	18	455 275
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	1 960 953
Organismes contrôlés et partenariats	22	1 790 792
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	173 781
Organismes contrôlés et partenariats	26	173 781
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	100 000
Autres		
▪	30.1	
	31	2 234 734
	32	2 690 009
		1 964 573
		2 322 578

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Assainissement des sites contaminés	40 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()(
Autres		
▪	43.1 ()(
	44 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ()(
Utilisation du fonds de roulement	46 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ()(
Utilisation du fonds de roulement	48 ()(
Autres		
▪	49.1 ()(
	50 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ()(
Mesure relative à la COVID-19	52 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()(
Autres		
▪	55.1 ()(
	56 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	
	63 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64 1 666 450	268 577
Investissements à financer	65 (4 941 212)(2 645 257)
	66 (3 274 762)	(2 376 680)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 79 264 203	70 990 868
Propriétés destinées à la revente	68 380 711	380 711
Prêts	69	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 79 644 914	71 371 579
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 79 644 914	71 371 579
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 (19 942 276)(20 490 084)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (160 918)(116 533)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 3 620 676	2 556 981
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	
	80 (16 482 518)(18 049 636)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ())
	82 (16 482 518)(18 049 636)
	83 63 162 396	53 321 943

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	()(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()(
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56	()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	() ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

Description des régimes et autres renseignements

En vertu du régime de retraite contributif à cotisations déterminées, les cotisations sont versées par l'employeur et les adhérents. Le régime a été créé le 1er janvier 1991 et est régi par la Loi des régimes complémentaires de rentes du Québec et les règlements y afférents. Les prestations aux salariés sont établies d'après le montant de cotisation à leur crédit.

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités 105		
Régime de retraite par financement salarial 106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec 107		
Régime de retraite à prestations cibles 108		
Autres régimes 109	405 357	365 118
110	405 357	365 118

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

Description des régimes et autres renseignements

Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord:

Les employés participent à un régime volontaire d'épargne retraite (RVER) où la cotisation de la Régie égale la cotisation de l'employé pour un maximum de 3 % du salaire brut gagné.

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite 112	1 052	1 281
Régime de retraite simplifié 113		
REER 114		
Autres régimes 115		
116	1 052	1 281

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice 117	9	9

Description du régime

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	10 997	10 463
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	37 129	35 343
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	37 129	35 343

Note

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées		
		municipale	Réalisations	Réalisations	
TAXES		Réalisations	2024	Réalisations	
		2024		2023	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
	Taxe foncière générale	1	14 213 799	14 213 799	13 335 767
Taxes spéciales					
	Service de la dette	2	2 512 824	2 512 824	2 646 601
	Activités de fonctionnement	3			
	Activités d'investissement	4			
	Réserve financière pour le service de l'eau	5			
	Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
	Service de la dette	7			
	Activités de fonctionnement	8	69 657	69 657	70 133
	Activités d'investissement	9			
Autres					
		10			
		11	16 796 280	16 796 280	16 052 501
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
	Eau	12	325 491	325 491	287 075
	Égout	13			
	Traitement des eaux usées	14			
	Matières résiduelles	15	1 169 093	1 169 093	1 132 216
	Autres				
	▪ Imm. vacants, barrage, fonds vert	16.1	260 888	260 888	264 407
	Centres d'urgence 9-1-1	17	89 972	89 972	78 911
	Service de la dette	18	107 685	107 685	108 055
	Pouvoir général de taxation	19			
	Activités de fonctionnement	20			
	Activités d'investissement	21			
		22	1 953 129	1 953 129	1 870 664
Taxes d'affaires					
	Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
	Autres	24			
		25			
		26	1 953 129	1 953 129	1 870 664
		27	18 749 409	18 749 409	17 923 165

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	27 718	27 718	26 462
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	224 216	224 216	214 058
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34	6 576	6 576	6 278
	35	258 510	258 510	246 798
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	258 510	258 510	246 798

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	290 012	290 012	323 142
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64			
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68	294 789	294 789	313 014
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83		5 731	6 051
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	71 201	71 201	69 481
Autres	85	2 749	2 749	2 210
Réseau d'électricité	86			
	87	658 751	664 482	713 898

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Données consolidées		
		Administration municipale	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	5 269 152	5 269 152	1 957 370
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105			
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			23 519
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124			88 544
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128	5 269 152	5 269 152	2 069 433

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
	Regroupement municipal et réorganisation municipale	129		
	Péréquation	130		
	Neutralité	131		
	Partage des redevances sur les ressources naturelles	132		
	Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	414 365	414 365
	Fonds de développement des territoires	134		252 419
	Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135		
	Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	942 567	942 567
	Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137		
	Autres	138		
		139	1 356 932	1 356 932
		140	7 284 835	3 320 004
	TOTAL DES TRANSFERTS			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	49 714	49 714	51 912
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	49 714	49 714	51 912
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151	234 662	234 662	163 277
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156	234 662	234 662	163 277
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182			
Réseau d'électricité	183			
	184	284 376	284 376	215 189

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>			Administration municipale	Données consolidées	
			Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SERVICES RENDUS (suite)					
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	185				
Évaluation	186				
Autres	187	34 692	34 692	34 692	25 676
	188	34 692	34 692	34 692	25 676
Sécurité publique					
Police	189				
Sécurité incendie					
Premiers répondants	190				
Autres	191				
Sécurité civile					
Autres	193	21 583	21 583	21 583	19 075
	194	21 583	21 583	21 583	19 075
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	195				
Enlèvement de la neige	196				
Autres	197	125 378	125 378	125 378	64 046
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	198				
Transport adapté	199				
Transport scolaire	200				
Autres	201				
Autres	202				
	203	125 378	125 378	125 378	64 046
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable					
Réseau de distribution de l'eau potable	204				
Traitement des eaux usées	205				
Réseaux d'égout	206				
Réseaux d'égout					
Matières résiduelles	207				
Déchets domestiques et assimilés					
Déchets domestiques et assimilés	208				
Matières recyclables	209				
Autres	210				
Cours d'eau					
Cours d'eau	211				
Protection de l'environnement					
Protection de l'environnement	212				
Autres	213	137 215	137 215	137 215	115 482
	214	137 215	137 215	137 215	115 482

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>			Administration municipale	Données consolidées	
			Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)					
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)					
Santé et bien-être					
Habitation					
Logement social	215				
Autres	216				
Sécurité du revenu	217				
Autres	218				
	219				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	220				
Rénovation urbaine	221				
Promotion et développement économique	222				
Autres	223				
	224				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	225			46 308	
Activités culturelles					
Bibliothèques	226	9 076		9 076	6 794
Autres	227	588 640		588 640	637 828
	228	597 716		644 024	644 622
Réseau d'électricité					
	229				
	230	916 584		962 892	868 901
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	1 200 960		1 247 268	1 084 090

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	236 275	236 275	222 026
Droits de mutation immobilière	233	2 697 720	2 697 720	2 141 643
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	2 933 995	2 933 995	2 363 669
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	120 754	120 754	115 357
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238	232 292	232 292	143 954
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	375 565	375 565	326 819
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240	450	1 215	55 158
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244	4 670 694	4 670 694	1 895 240
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247	6 069	6 069	297 478
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	21 757	46 515	13 407
	250	4 698 970	4 724 493	2 261 283
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1	427 111		427 111	409 176
Greffe et application de la loi	2	278 135		278 135	381 587
Gestion financière et administrative	3	2 309 482	57 085	2 366 567	1 997 823
Évaluation	4	317 536		317 536	317 289
Gestion du personnel	5	269 245		269 245	297 528
Autres					
▪	6.1				
	7	3 601 509	57 085	3 658 594	3 403 403
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police	8	2 927 741		2 927 741	2 495 228
Sécurité incendie					
Premiers répondants	9				
Autres	10	1 213 299	274 153	1 487 452	1 426 394
Sécurité civile	11	3 823		3 823	3 318
Autres	12	4 076		4 076	1 869
	13	4 148 939	274 153	4 423 092	3 926 809
TRANSPORT					
Réseau routier					
Voirie municipale	14	4 021 342	2 208 330	6 229 672	5 415 670
Enlèvement de la neige	15	2 071 857		2 071 857	2 084 933
Éclairage des rues	16	85 411		85 411	61 319
Circulation et stationnement	17	117 416		117 416	84 507
Transport collectif					
Transport en commun	18				
Transport aérien	19				
Transport par eau	20				
Autres	21	637		637	637
	22	6 296 663	2 208 330	8 504 993	7 646 429

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	232 962	586 939	819 901	844 642	
Réseau de distribution de l'eau potable	24	12 754		12 754	77 703	
Traitement des eaux usées	25					
Réseaux d'égout	26					
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	539 870		539 870	501 133	
Élimination	28	262 437		262 437	260 315	
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	285 824		285 824	262 456	
Tri et conditionnement	30	275 185		275 185	197 090	
Matières organiques						
Collecte et transport	31	335 866		335 866	393 422	
Traitement	32					
Matériaux secs	33	295 553		295 553	169 486	
Autres	34					
Plan de gestion						
Autres	36					
Cours d'eau						
Protection de l'environnement	38	49 757		49 757	68 966	
Autres	39					
	40	2 290 208	586 939	2 877 147	2 775 213	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	6 964		6 964	8 058	
Autres	42					
Sécurité du revenu						
Autres	44					
	45	6 964		6 964	8 058	

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	46	911 305	11 602	922 907	931 786
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	47				
Autres biens	48				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	49				
Tourisme	50				
Autres	51	8 354		8 354	12 498
Autres	52				
	53	919 659	11 602	931 261	944 284
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	54	859 116		859 116	811 369
Patinoires intérieures et extérieures	55	14 610		14 610	2 802
Piscines, plages et ports de plaisance	56	9 224		9 224	9 577
Parcs et terrains de jeux	57	2 198 190	560 736	2 758 926	2 352 302
Parcs régionaux	58	54 924		54 924	113 150
Expositions et foires	59				
Autres	60	142 445		142 445	187 143
	61	3 278 509	560 736	3 839 245	3 429 060
Activités culturelles					
Centres communautaires	62				
Bibliothèques	63	970 109	43 966	1 014 075	877 313
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	64	49 657		49 657	67 364
Autres ressources du patrimoine	65				
Autres	66	34 700		34 700	36 330
	67	1 054 466	43 966	1 098 432	981 007
	68	4 332 975	604 702	4 937 677	4 410 067

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	633 180		633 180	635 405	549 388
Autres frais	71					
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72					
Autres	73	91 472		91 472	92 518	86 629
	74	724 652		724 652	727 923	636 017
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	3 742 811 (3 742 811)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1			
Usines de traitement de l'eau potable	2	807 329	807 329	380 107
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4			
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	7 698 530	7 699 697	4 275 420
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	292 114	292 114	797 181
Autres infrastructures	11	580 532	580 532	1 345 099
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	805 704	806 708	211 209
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	1 256 155	1 256 353	536 315
Ameublement et équipement de bureau	18		121	23 994
Machinerie, outillage et équipement divers	19	28 195	28 338	266 332
Terrains	20	550 264	552 571	294 017
Autres	21			120 493
	22	12 018 823	12 023 763	8 250 167

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1			
Usines de traitement de l'eau potable	2	807 329	807 329	380 107
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4			
Autres infrastructures	5			
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10	8 571 176	8 572 343	6 417 700
Autres immobilisations corporelles	11	2 640 318	2 644 091	1 452 360
	12	12 018 823	12 023 763	8 250 167

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	179 487		101 856	77 631
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	17 870 149	241 707	1 706 969	16 404 887
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	18 049 636	241 707	1 808 825	16 482 518
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	2 556 981	1 172 200	108 505	3 620 676
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	2 556 981	1 172 200	108 505	3 620 676
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	2 556 981	1 172 200	108 505	3 620 676
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	2 556 981	1 172 200	108 505	3 620 676
	19	20 606 617	1 413 907	1 917 330	20 103 194
Dette en cours de refinancement	20 ((
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	20 606 617	1 413 907	1 917 330	20 103 194

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	20 103 194
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	4 934 636
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	3 620 677
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	21 417 153
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	21 417 153
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	21 417 153
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	21 417 153
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
	Greffe et application de la loi	1		
	Évaluation	2	317 536	317 536
	Autres	3	101 992	25 253
				23 945
Sécurité publique				
	Police	4		
	Sécurité incendie	5		
	Sécurité civile	6		
	Autres	7		
Transport				
	Réseau routier	8		
	Transport collectif	9	492 030	492 030
	Autres	10		320 855
Hygiène du milieu				
	Eau et égout	11		
	Matières résiduelles	12		
	Cours d'eau	13		
	Protection de l'environnement	14		
	Autres	15		
Santé et bien-être				
	Habitation	16		
	Autres	17		
Aménagement, urbanisme et développement				
	Aménagement, urbanisme et zonage	18	30 254	30 254
	Rénovation urbaine	19		
	Promotion et développement économique	20		
	Autres	21		
Loisirs et culture				
	Activités récréatives	22	10 379	10 379
	Activités culturelles	23		21 322
Réseau d'électricité				
		24		
		25	952 191	875 452
				713 711

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024*Non audité*

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	12 018 823	8 243 638
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	12 018 823	8 243 638

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	27,25	37,50	57 865,40	2 761 933	658 174	3 420 107
Professionnels	2						
Cols blancs	3	22,40	37,50	48 410,75	1 474 185	331 023	1 805 208
Cols bleus	4	52,10	40,00	129 798,02	2 543 383	599 985	3 143 368
Policiers	5						
Pompiers	6	24,25	3,00	13 041,57	318 634	39 745	358 379
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	126,00		249 115,74	7 098 135	1 628 927	8 727 062
Élus	9	9,00			304 079	65 332	369 411
	10	135,00			7 402 214	1 694 259	9 096 473

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	2 015 683	2 443 914	2 825 238		7 284 835
	7	2 015 683	2 443 914	2 825 238		7 284 835

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	37 422	30 056
	4	37 422	30 056
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	40 321	14 320
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	40 321	14 320
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	530 323	466 507
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	530 323	466 507
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	9 878	9 033
Réseau de distribution de l'eau potable	18		
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	9 878	9 033
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36	7 814	5 604
	37	7 814	5 604
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	98 894	103 318
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41	98 894	103 318
Réseau d'électricité			
	42		
	43	724 652	628 838

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Xavier-Antoine Lalande	1.1 Maire	53 460	19 375	32 523	
Étienne Urbain	1.2 Conseiller	19 209	9 605		
Isabelle Lapointe	1.3 Conseiller	19 209	9 605		
Sandra Mercier	1.4 Conseiller	19 461	9 605		
Danielle Deraïche	1.5 Conseiller	19 209	9 605		
Christiane Wilson	1.6 Conseiller	19 209	9 605		
Valérie Gravel	1.7 Conseiller	20 527	9 605		
Ayla Scriven	1.8 Conseiller	19 589	9 605		
Jessica Raby-Beaulieu	1.9 Conseiller	19 209	9 605		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	3 000 000 \$
Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	3	_____ \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	_____ \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	_____ \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	_____ \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	_____ \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	_____ \$
Ligne 9 : Autres charges	11	_____ \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	_____ \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	14	_____ \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	_____ \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	_____ \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	_____ \$
Ligne 24 : Libres	20	_____ \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	_____ \$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	_____ \$
Constatés au cours de l'exercice	24	_____ \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	_____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 _____ 1 015 776 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 _____ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 _____ 729 788 \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement #3009; 7,040.19\$ par immeuble en 2024 et indexé à chaque année selon l'IPC annuel de la région de Montréal

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ 58 329 \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ 406 169 \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 39 921 \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 19 940 \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 29 199 \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 \$
 - Systèmes de drainage 76 5 209 \$
 - Abords de routes 77 290 \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ 94 559 \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ 500 728 \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
- 0
- Relatives à l'entretien d'été :
- 0
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- | | | |
|-------------------------------------|----|-------------|
| a) Numéro de la résolution | 82 | 158-05-2025 |
| b) Date d'adoption de la résolution | 83 | 2025-05-13 |

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- | | | |
|-------------------------------------|----|--|
| a) Numéro de la résolution | 85 | |
| b) Date d'adoption de la résolution | 86 | |

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- | | | |
|---|----|--|
| a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) | 87 | |
| b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) | 88 | |

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- | | | |
|--|----|--|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) | 89 | |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 90 | |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) | 91 | |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) | 92 | |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) | 93 | |

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- | | | |
|--|----|-------|
| h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) | 94 | 2 629 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) | 95 | 1 383 |
| j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) | 96 | |

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : _____

Nom du signataire : _____

Fonction du signataire : _____

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2025-06-05 15:04